

32877

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

ANNÉE 1916



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR
12 — rue Pradier — 12

—
1917

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

1916

	Pages
Renouvellement du <i>Bureau</i>	5
Décès de Mgr <i>Fuzet</i>	6
Décès de M. <i>Lugol</i>	7
Legs <i>Maumenet</i>	7-64
Commissions pour 1916	8-43
Lettres de M. <i>Blanc</i> , Mmes <i>Cayla</i> et <i>Viguier</i>	8
Lettres de MM. <i>Albert Roux</i> et <i>Sor-</i> <i>bier</i>	9
Concours de 1915	9
Membres non résidants et correspon- dants	10
Décès de M. le chanoine <i>Contestin</i> . Eloge funèbre	12
M. le docteur <i>Puech</i> élu comman- dant	14
M. <i>Blavet</i> élu <i>membre non résidant</i> ..	11-15
MM. <i>Tuffier</i> et <i>Palatan</i> élus <i>corres-</i> <i>pondants</i>	11-15
Comptes du <i>Trésorier</i>	15-17
Lettre du docteur <i>Puech</i>	21
Décès de M. <i>de Laville</i> , <i>membre non</i> <i>résidant</i>	21
Décès de Mme <i>de Vallavieille</i>	22

	Pages
Ligue antigermanique du Gard.....	22
Lettres de MM. <i>Tuffier</i> et <i>Palatan</i> ..	24-25
Envoi des Mémoires aux membres <i>non résidants et correspondants</i>	26-32
Vœu en faveur de Nîmes, centre d'in- dustrie d'art.....	27
Lettre de M. Guérin, secrétaire.....	29
M. le chanoine Bouisson nommé <i>curé</i> de Saint-Gilles ...	31
Décès du frère de M. le docteur <i>Puech</i>	31
Succès de M. <i>Blanc</i> , pupille de l'Aca- démie ...	31-45
MM. <i>de Ramel</i> et <i>Eloi Vincent</i> élus <i>membres non résidants</i>	32-33
M. l'abbé <i>Rédier</i> élu <i>correspondant</i> ..	32-33
Lettre de M. <i>Blavet</i>	34
Exposition de la Cité reconstituée ..	34
Prix des denrées.....	35
Lettres de MM. <i>Eloi Vincent</i> , <i>de Ra-</i> <i>mel</i> , <i>Rédier</i>	37-39-41
Citation <i>Thoulouze</i> , lauréat de l'Aca- démie	43
Revision des Statuts : lettre de M. le Préfet	44
M. <i>Bonnefoi</i> , délégué à la Commis- sion Boucher de Perthes.	46
Décès des neveux de MM. <i>Lavergne</i> et <i>Mazauric</i>	47
Citation <i>Paul Reinaud</i>	47
Plaquette <i>Déchelette</i> , membre hono- raire.....	49
Adresse au généralissime.....	53
Réponse du général <i>Joffre</i>	54
Citation <i>Coulon Georges</i> et <i>Costabel</i> <i>Armand</i>	54-55
Remerciements et condoléances à M. <i>Gache</i>	55

	Pages
Maison Belge de Pau.....	55
Décès de M. <i>Allard</i>	58
Réponse de M. <i>Gache</i>	59
Autographes de <i>Mistral</i>	59
Prix <i>Jules Salles</i>	61
Décès de M. <i>Henri de Pontmartin</i> ...	62
Insularité du Mont-Saint-Michel ...	63

HISTOIRE

M. DELOCHE : <i>La Grande Pyramide</i>	11-16-28
M. BASCOUL : <i>La famille E. J. Pavée de Villevieille</i>	32
M. KAHN : <i>Bulle inédite de Martin V en faveur des Juifs d'Avignon</i> ..	61
M. MAZAURIC : <i>Plaid tenu en 899, à l'intérieur du Capitole ou Maison Carrée de Nîmes</i>	65

LITTÉRATURE

M. Ch. BOUISSON : <i>La Classe de français</i>	16-32
M. GUÉRIN : <i>Le Mariage de Berna</i> ..	57
» <i>Dialogue chinois ou le fonctionnarisme</i>	65

POÉSIE

M. E. REBNAUD : <i>Nîmes et les Barbares</i>	36
» <i>La Fontaine Questel</i>	46
» <i>Siège de Nîmes et des Arènes en 673</i>	57

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 10 janvier 1916

Présents : MM. Cl. Coulon, *président* ;
Emile Reinaud, *trésorier* ; Gustave Fabre,
Delamarre, Jouve, chanoine Bonnefoi, Ra-
phel, chanoine Albert Durand, Elie Peyron,
Margier, F. Roux, Bouisson, de Vallavieille,
Convergne, Guérin, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance du 6 dé-
cembre 1915 est lu et adopté.

M. le *président* rappelle à la Compagnie
que selon l'usage auquel par exception on
ne s'est pas conformé en 1915 à cause de la
guerre, on devrait procéder au renouvelle-
ment du Bureau pour les fonctions de *pré-
sident* et de *vice-président*. Il consulte l'As-
semblée sur l'opportunité de cette mesure,
tout en regrettant l'absence de M. le docteur
Puech à qui reviennent les fonctions de *pré-
sident* et qui se trouve sur le front.

L'Assemblée est d'avis que les pouvoirs
du *bureau* soient prolongés jusqu'à la fin

des hostilités, jusqu'au moment où l'on pourra reprendre la tradition interrompue.

M. le président se rend au désir de l'Assemblée et profite de l'occasion que lui offre la première séance de l'année 1916 pour exprimer aux membres de l'Académie ses vœux et ses regrets empreints de la plus vive sympathie, ses regrets pour ceux de nos confrères que les épreuves de la guerre n'ont pas épargnés dans leurs affections, ses vœux pour tous ceux qui jusqu'ici ont eu le bonheur d'échapper aux deuils cruels que tant de familles françaises ont à déplorer. Il se fait un devoir d'exprimer au nom de l'Académie combien la Compagnie a été sensible à la perte de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, membre honoraire de l'Académie de Nîmes depuis 1899; à celle de M. Lugol, président de l'Union des Associations agricoles du Sud-Est, membre non résidant de notre Académie depuis 1894.

Mgr Fuzet, né à Connaux, successivement curé aux Angles, à Pouzilhac, à Génolhac, professeur à la Faculté catholique de Lille, puis curé de Villeneuve, puis élevé à la dignité épiscopale, s'était signalé de bonne heure à l'attention de ses chefs spirituels par ses hautes qualités d'esprit et de cœur. Parvenu au plus haut degré de la hiérarchie ecclésiastique, il n'en avait pas moins gardé une simplicité touchante et une grande droiture qui lui valurent les sympathies de tous.

Membre correspondant de l'Académie depuis 1874, devenu membre honoraire en 1899, il n'a cessé de s'intéresser à nos travaux et s'est montré toujours attaché à son pays d'origine. D'après les indications de

M. le chanoine *Albert Durand*, il convient de rendre hommage à ce large esprit, à ce cœur généreux qui ne s'est pas démenti jusqu'au dernier moment en disposant du domaine de Chusclan en faveur des orphelins de la guerre.

Quant à M. *Lugol*, c'est une haute personnalité qui disparaît ; sa compétence dans les questions économiques les plus importantes pour notre région faisait autorité.

La mort de notre confrère laisse un vide qu'il sera difficile de combler.

M. le président communique ensuite une lettre de M. le docteur *Maurice Reynaud* qui, du front, adresse au président et aux membres de l'Académie ses meilleurs vœux de bonne année. M. le président s'est fait un plaisir de remercier notre confrère de sa délicate attention.

Il signale ensuite la réunion de la Commission du legs *Maumenet*, qui a eu lieu vendredi 7 janvier pour un supplément d'enquête sur la demande de subvention du jeune *Fernand Baillette*.

La Commission après avoir entendu le rapport de M. *de Vallavieille* très favorable au jeune *Fernand Baillette* et tout en l'honneur de sa famille, avait décidé de proposer un crédit de 200 francs au bénéfice de ce jeune écolier. L'Assemblée à l'unanimité se range à cette proposition et vote la subvention de 200 francs à l'actif du jeune *Baillette*.

M. le président propose alors de soumettre à l'Assemblée la composition des commissions pour l'année 1916.

En voici le tableau :

1° Commission des Finances et Publications

Les membres du Bureau :

MM. Maurin, Jouve, Ch. Bonnefoi, Kahn, Peyron, de Vallavieille.

2° Commission des Concours

Les membres du Bureau :

MM. Gustave Fabre, Delamarre, Ch.-Albert Durand, Ch. Bouisson, Coste, Convergne.

*3° Commission des legs Maumenet
et J. Salles*

Les membres du Bureau :

MM. Delamarre, Barral, Jouve, Ch. Bonnefoi, Raphel, Margier, F. Roux, de Pougna-doresse.

M. le secrétaire a la parole pour faire les communications diverses intéressant l'Académie. Il dépose sur le bureau les publications qu'il a reçues, entr'autres les *Annales du Midi*, où notre confrère, M. Bondurand, écrit des articles savoureux et documentés dans la partie réservée à la revue critique et à la revue des périodiques.

Il fait part des lettres de remerciement que lui ont adressées pour l'Académie de Nîmes M. Blanc et Mme Cayla, les bénéficiaires du legs Maumenet. Mme Viguiier, tout en remerciant chaleureusement l'Académie de la subvention votée à sa fille, déclare que Mlle Viguiier préfère opter pour

la bourse de la Faculté en 1916 et, par suite, renonce à la subvention de l'Académie.

Une carte postale, où figure en pied le portrait martial de notre aimable correspondant, M. *Albert Roux*, et où sont exprimés des vœux de bonne année en bon languedocien, est communiquée aux membres de l'Assemblée, qui adressent à leur tour leurs meilleurs souhaits à cet excellent confrère.

M. *le secrétaire* présente à l'Académie un sonnet intitulé *Noël*, de M. *H. Tuffier*, membre associé à l'Académie de Mâcon. Le sonnet est précédé des vœux les plus touchants en faveur de notre Académie.

Enfin, une lettre de M. *Sorbier*, demandant à être renseigné sur les Etudes relatives à Bagnols, à Pont-Saint-Esprit et à Roquemaure, que contiendrait la collection de nos *Mémoires*, permet à M. *le chanoine Albert Durand* de nous signaler, avec la précision d'une érudition aussi sûre qu'étendue, les travaux de M. *Léon Allègre* sur Bagnols, et de M. *Bruguier-Roure* sur Pont-Saint-Esprit, dans les *Mémoires de l'Académie*, de 1898 et 1900.

M. *le secrétaire* termine ces nombreuses communications en annonçant à l'Académie qu'il a reçu un manuscrit ayant pour devise *Dixi*, où est traité le sujet du Concours de 1915. Ce sujet était : *Etude historique et économique sur la culture de la vigne dans le département du Gard*.

Le manuscrit présenté au Bureau est confié à M. *Convergne*, membre de la Commission des Concours, que sa compétence spéciale désigne naturellement pour l'exa-

men d'un pareil sujet d'étude. Il sera remis successivement aux divers membres de la Commission et du Bureau.

M. *Emile Reinaud*, trésorier, prend alors la parole pour attirer l'attention de la Compagnie sur les vides de plus en plus nombreux qui se produisent parmi les membres résidants, non résidants, honoraires et correspondants.

Les membres résidants sont au nombre de 30 au lieu de 36; les membres non résidants sont au nombre de 17 au lieu de 34.

Comme le projet de refonte des statuts, élaboré par M. Maurin, est inapplicable par suite des difficultés opposées par le Conseil d'Etat et comme, d'autre part, ces vacances de plus en plus nombreuses ne sont pas sans faire une brèche sensible aux rentrées des cotisations, aux ressources de l'Académie et sans inquiéter le trésorier, M. *Emile Reinaud* estime que s'il y a des raisons légitimes d'hésiter pour procéder à l'élection de membres résidants, il n'en est pas de même pour celle de membres non résidants. Aussi propose-t-il à la Compagnie de songer dès maintenant à combler les vides, à renouveler, en quelque sorte, rajeunir l'Académie, en lui recrutant des candidats parmi les personnes les plus connues et les plus dignes d'y figurer.

M. *Reinaud* pense qu'on devrait également se préoccuper de s'adjoindre des membres correspondants et honoraires désireux de s'associer aux travaux de la Compagnie.

L'Académie approuve cette proposition et y souscrit à l'unanimité.

M. *Emile Reinaud*, fort de cette décision,

présente la candidature au titre de membre non résidant de M. *Alcide Blavet*, avoué près le tribunal d'Alais, président de la Société Littéraire d'Alais, bien connu depuis longtemps dans le monde du félibrige.

En conséquence, cette candidature est inscrite dès aujourd'hui 10 janvier, de sorte que, conformément au Règlement exigeant un intervalle de vingt-huit jours entre la date de l'inscription et celle de l'élection, on pourra procéder à cette élection dès la séance prochaine, à la date du 7 février 1916. Les noms de M. *Tuffier* et de M. *Palatan* sont aussi prononcés à titre de membres correspondants. L'Académie se fera un plaisir de leur conférer ce titre avec leur agrément.

On passe aux lectures inscrites à l'ordre du jour.

M. *Margier* cède son tour à M. le chanoine *Albert Durand*, qui lit sa notice bibliographique sur notre regretté confrère, le chanoine *Nicolas*. M. *Margier* commence ensuite la lecture de l'Étude du non moins regretté M. *Deloche* sur la *Grande Pyramide*.

Cette évocation de travaux dus à des confrères récemment décédés, qui semblent reprendre place et vie au sein de l'Académie en cette première séance de l'année 1916, inspire à tous un pieux recueillement empreint d'une mélancolie et d'un charme très doux.

L'heure étant avancée, M. *Margier* propose de continuer sa lecture dans la séance prochaine qui est fixée au 7 février.

La séance est levée.

Séance du 7 février 1916

Présents : MM. Coulon, *président* ; Em. Reinaud, *trésorier* ; G. Fabre, Delamarre, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Raphel, Mazauric, Trial, de Pougnaressesse, chanoine Albert Durand, Elie Peyron, Margier, Kahn, F. Roux, chanoine Bouisson, de Vallavieille, Convergne, Guérin, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier est lu et adopté.

M. le *président* prend la parole pour prononcer l'éloge funèbre de M. le *chanoine Contestin*, membre résidant, décédé à Beaucaire le 13 janvier 1916.

« Messieurs,

Depuis notre dernière séance l'Académie a éprouvé un nouveau deuil en la personne d'un de ses membres résidants, M. le chanoine Contestin, décédé à Beaucaire, le 13 janvier 1916. Atteint par un mal qu'il savait inexorable, M. Contestin avait voulu finir ses jours dans sa ville natale à laquelle l'avait toujours uni le plus tendre attachement et où d'ailleurs s'étaient écoulées les

plus belles années de sa carrière. C'est au Petit-Séminaire de Beaucaire qu'il avait fait ses études classiques ; il devait quelques années plus tard revenir comme professeur de philosophie à l'établissement où il avait puisé les premiers éléments de sa solide instruction.

« Mais c'est à Rome, durant un séjour de trois années, de 1863 à 1866, que le jeune prêtre reçut la forte empreinte qui devait marquer la direction de son esprit et de son savoir. Il s'y consacra, en effet, avec ferveur à l'étude des sciences ecclésiastiques et conquit le grade de docteur en théologie.

« Revenu en France, dans son département du Gard qui lui était demeuré cher, M. Gustave Contestin occupa pendant quelques mois la charge de vicaire à la paroisse Sainte-Perpétue, à Nîmes, mais dès l'année 1867 Beaucaire le reprenait. Il y résida pendant trente ans, successivement professeur, puis directeur du Petit-Séminaire. Lorsque sa carrière active dans l'enseignement fut close, c'est de nouveau à Nîmes que l'appela une décision épiscopale l'investissant du titre de chanoine titulaire de la cathédrale. M. Contestin ne devait faire partie de notre Compagnie où il vint occuper le siège du regretté chanoine Julien qu'un peu sur le tard, au mois de mars 1908.

« Les forces de notre nouveau confrère étaient déjà affaiblies.

« Il put cependant nous présenter une longue et intéressante étude sur le *Nimbe crucifère*, sur le signe qui était devenu pendant la période qui suivit l'avènement du VII^e siècle, un des attributs symboliques usuels de la divinité du Christ.

« Les travaux que l'abbé Contestin avait publiés, d'autre part, dans des Revues spéciales ou donnés au Comité de l'Art chrétien, ses opuscules intitulés *Le Matérialisme*, *La Providence*, ont tous été imprégnés de ce caractère profondément religieux qui avait façonné son esprit au contact permanent des doctrines théologiques. Bien qu'il ait collaboré pendant plusieurs années au journal *l'Univers*, je ne crois pas que notre confrère se soit jamais égaré dans les polémiques d'ordre profane.

« Son existence a été un des exemples de ces vies droites, unies, irréprochables, si nombreuses dans notre clergé français et qui doivent lui mériter l'estime universelle. »

M. le président se fait un devoir d'annoncer à l'Académie la promotion au grade de commandant de M. le docteur Puech, appelé à devenir le président de notre Compagnie à la fin des hostilités. M. le président exprime le regret de ne pas connaître l'adresse de M. Puech pour lui transmettre ses félicitations et celles de la Compagnie. M. de Vallavieille promet à M. le président de la lui communiquer le plus tôt possible.

M. le président offre aux membres de l'Académie 10 cartes qui lui ont été gracieusement réservées par M. le Préfet pour assister à la conférence de M. Vandervelde, qui aura lieu mercredi soir 9 février.

M. le secrétaire et M. Raphel font connaître à l'Académie l'acceptation pleine de gratitude du titre de correspondant par

MM. *Tuffier* et *Palatan*, pressentis à ce sujet et dont l'inscription avait été portée sur le Registre, conformément au Règlement.

On procède d'abord à l'élection de M. *Blavet Alcide*, avoué près du tribunal d'Alais, comme membre non résidant.

M. *Blavet* est élu à l'unanimité par 19 voix.

On passe ensuite à l'élection de MM. *Tuffier* et *Palatan* comme membres correspondants. Ces Messieurs obtiennent également l'unanimité des suffrages.

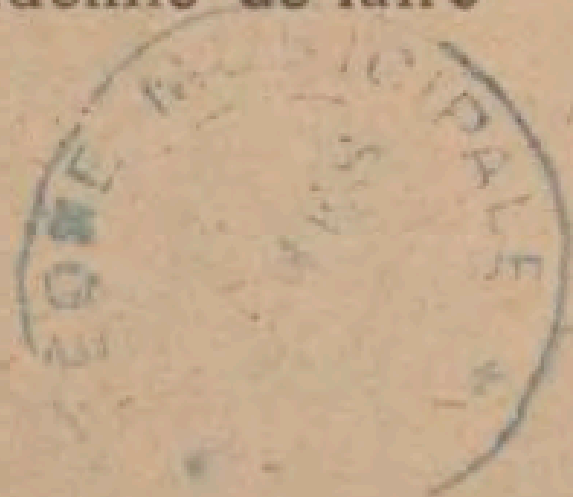
M. le président donne alors la parole à M. *E. Reinaud* qui, dans une séance de la Commission des finances tenue le 4 février, avait fait un exposé de son compte rendu financier avant d'en donner connaissance en séance publique.

M. *E. Reinaud* présente ce compte rendu avec un luxe de détails et d'explications dont la clarté et la netteté peuvent faire croire aux moins aptes que la comptabilité est à la portée de leurs moyens.

Il passe successivement en revue le chapitre des recettes, celui des dépenses, celui des jetons de présence, celui des dépôts aux banques *Molines* et *Arnaud*, enfin celui des fondations *Maumenet* et *Jules Salles*.

L'ensemble de ce compte rendu accuse l'état prospère des finances et des ressources de l'Académie.

A ce propos, M. le trésorier, avec l'assentiment et l'approbation de la Commission des finances, propose à l'Académie de faire



à la fois œuvre patriotique et de bonne gestion en convertissant la plus grande partie des dépôts actuels en Bons de la Défense nationale, semestriels, productifs d'intérêts au taux de 5 0/0.

Une somme de 10.000 peut être employée à cet usage, sans aucune gêne pour les finances de l'Académie, au cours de l'année 1916.

L'Académie applaudit à cette heureuse idée et se joint à M. le *président* qui adresse à M. *Em. Reinaud* ses félicitations les plus vives pour le dévouement avec lequel sont administrées les finances de la Compagnie.

M. *Margier* continue la lecture du travail de M. *Deloche* sur la *Grande Pyramide*. Son état de fatigue momentanément l'empêche de poursuivre cette lecture jusqu'au bout. M. le *chanoine Bouisson*, à son tour, lit son intéressante étude intitulée : *La Classe de français*. L'heure étant avancée, la fin en est renvoyée à la séance prochaine qui aura lieu le 6 mars.

La séance est levée.

Compte rendu financier

pour 1915

présenté par M. E. REINAUD, trésorier

Les recettes se sont élevées à fr.	2.174 »
et les intérêts des comptes-courants à..... fr.	198 15
	<u>2.372 15</u>
Les dépenses ont été de ... fr.	2.252 95
accusant un boni de..... fr.	<u>119 20</u>

Recettes :

26 résidants :

Jetons A 10..... fr.	35	
» B 242.....	121	
Espèces....	624	624 »
	<u>780</u>	
2 diplômes.....	20	»
18 non résidants....	270	»
16 correspondants.....	160	»
Subvention du Conseil général.	600	»
» » municipal	500	»
	<u>2.174</u>	»
En Caisse 1 ^{er} janvier 1915.....	1.922	60
	<u>4.096</u>	<u>60</u>

Plus les intérêts, soit 198 fr. 15
portés aux comptes-courants.

Dépenses :

Note Teisserès.....	118 45
Copies pour Statuts.....	7 30
Concierge des Beaux-Arts.....	60 50
Concierge Société d'Agriculture	62 50
Loyer local Agriculture.....	100 »
Deux notes Parguel... ..	60 »
1 ^{er} compte Chastanier... ..	972 »
2 ^{me} » »	854 »
Note du Secrétaire... ..	3 50
Recouvrements et timbres.....	14 70
	<hr/>
	2.252 95

Versement Banque Arnaud.....	1.000 »
» »	600 »
» »	500 »
» Banque Molines ...	900 »
	<hr/>
	5.252 95

Remboursement des comptes Chastanier par la Banque Arnaud	1.826 »
	<hr/>
	3.426 95

En Caisse au 1 ^{er} janvier 1915...	669 65
	<hr/>
	<u>4.096 60</u>

Compte des jetons :

Jetons A, solde 23 ; rentrés 10 ; disponibles 33.

Jetons B, solde — 4 ; rentrés 242 ; disponibles 238 ; distribués 194 ; solde 44.

Comptes ordinaires :

1^{er} janvier 1916, solde Banque
Arnaud 4.744 15
1^{er} janvier 1916, solde Banque
Molines. 3.475 10
(Dédution faite du compte de réserve).

Compte de réserve :

Solde ancien... .. 2.370 05
Augmenté des revenus (155 f. 15) 2.525 20

Fondation Maumenet :

Solde ancien... .. 1.569 50
Augmenté des revenus..... 2.533 »

4 102 50
Bourses distribuées.. 700 »

3.402 50

Fondation Jules Salles :

Solde ancien... .. 275 »
Augmenté des revenus..... 300 »

575 »
Distribué un prix de.... 300 »

275 »

Séance du 6 mars 1916

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, *président* ; Em. Reinaud, *trésorier* ; Delamare, Jouve, colonel Robin. Ch. Raphel, Albert Durand, Elie Peyron, Margier, Kahn, Bouisson, Convergne et Guérin, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 7 février 1916 est lu et adopté.

M. le chanoine Bonnefoi explique sa présence au fauteuil de la présidence par l'absence de M. Coulon, que retient chez lui une légère indisposition. Il espère que cette absence sera de courte durée et fait des vœux pour le prompt rétablissement de notre président, qui a fait preuve jusqu'à ce jour de tant de dévouement, d'assiduité et de tact dans l'accomplissement de ses délicates fonctions.

M. le chanoine Bonnefoi communique à l'Académie une lettre du *docteur Puech* en réponse aux félicitations dont il avait été l'objet de la part du Président au nom de l'Académie tout entière.

« Ce mercredi, 23 février 1916.

« Monsieur le Président,

« Je suis profondément touché des félicitations que vous avez bien voulu m'adres-

ser, au nom de l'Académie, pour la bien modeste promotion dont je viens d'être l'objet. Elle n'a rien de rare, et je la dois plus encore à ma qualité d'ancien médecin militaire qu'aux services que j'ai pu rendre, services bien minimes d'ailleurs.

« Votre lettre, Monsieur le Président, est venue me trouver en Alsace, où je suis depuis près de dix mois, dans ce morceau d'Alsace reconquise qui nous donne, plus qu'à d'autres, la sensation d'un commencement de victoire, de cette victoire qui est si durement et si chèrement achetée, hélas ! par nos sacrifices quotidiens.

« Mais le sacrifice élève l'âme, et porte en lui sa récompense ; c'est là, sans doute, ce qui explique les actes d'héroïsme, ignorés, obscurs, dont personne ne parlera jamais, qui n'auront ni citation, ni croix de guerre, et qui sont peut-être les plus nombreux.

« Encore une fois, merci de tout cœur, Monsieur le Président, de votre sympathique souvenir. Veuillez remercier pour moi l'Académie tout entière ; et daignez agréer pour vous-même l'assurance de mes sentiments respectueux et distingués.

« D^r PUECH. »

Cette lettre si pleine de modestie et de sentiments élevés, reçoit de la Compagnie le plus bienveillant et le plus sympathique accueil.

M. *Bonnefoi* fait ensuite part du décès de M. l'archiprêtre *de Laville*, mort le 2 mars, à Uzès, à l'âge de 87 ans. M. *de Laville* était membre non résidant de l'Académie de Nîmes depuis le 17 janvier 1891. Le

clergé du diocèse perd en lui un de ses membres les plus distingués et les plus aimés. M. le chanoine Albert Durand donne lecture de notes biographiques sur le défunt, qui permettent d'apprécier les mérites littéraires de M. de Laville et qui justifient les éloges décernés par M. Bonnefoi.

M. le président fait également connaître le deuil qui frappe l'un de nos confrères les plus sympathiques, M. de Vallavieille, dans la personne de Mme de Vallavieille, sa mère, entourée par lui des soins les plus tendres et les plus affectueux. Au nom de la Compagnie, il adresse à M. de Vallavieille tous ses regrets et ses respectueuses condoléances.

M. le président dépose sur le bureau une brochure de poche adressée au président de l'Académie par son auteur. M. Palatan, élu récemment *membre correspondant*. La brochure est intitulée : *Larmes héroïques*. Elle est un recueil heureux de pensées et de citations propres à relever les esprits et les cœurs au milieu de la tourmente actuelle. Est également déposé un appel adressé à l'Académie par la Ligue antigermanique du Gard de défense nationale et économique.

*Monsieur le Président de l'Académie
de Nimes*

Nimes.

« Nous avons recours à votre dévouement patriotique pour vous demander de travailler avec nous à l'œuvre que nous avons entreprise.

« La paix doit offrir les conditions économiques essentielles à notre développement national. D'autre part, sa durée dans l'avenir sera d'autant plus assurée que le relèvement économique et financier de l'Autro-Allemagne sera d'autant plus entravé.

« Dans l'intérêt de tous, patrons ou ouvriers, il faut donc que le consommateur, par une surveillance incessante, empêche l'ennemi ou le Français oublieux de ses devoirs de renouveler l'invasion de notre pays par les produits austro-germaniques.

« Inutile de dire qu'avant la guerre toutes nos industries, notre commerce, la Défense nationale même étaient tributaires de l'Allemagne. Ce scandale doit cesser !

« Si par leur héroïsme nos absents nous ont rendu notre fierté et la raison de vivre, ne soyons pas des ingrats, n'oublions pas dans la vie facile de l'arrière ni eux, ni leurs souffrances. Unissons donc nos efforts pour assurer le relèvement rapide et fécond de notre patrie.

« Dans ce but, nous avons l'honneur de vous informer que nous vous avons inscrit au nombre des membres de notre Comité de patronage.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

« *Le Président,*

« H. BERTRAND. »

L'Académie se fait un devoir d'applaudir aux résolutions qui sont exprimées dans cet appel, et chaque membre en particulier se promet d'y répondre de son mieux.

M. le secrétaire prend à son tour la parole pour signaler à la Compagnie des communications diverses.

Il s'empresse de donner connaissance des lettres qu'il a reçues de M. Palatan et de M. Tuffier, prévenus de leur élection à titre de *membres correspondants*, dans la séance du 7 février 1916.

« Marseille, le 11 février 1916.

« Monsieur et cher Confrère,

« Je suis profondément ému de l'accueil bienveillant qu'a bien voulu me porter l'Académie. En me nommant membre correspondant, elle m'honore et elle me flatte.

« Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès d'elle pour lui dire avec mes remerciements les meilleurs quel prix j'attache à ce titre. Je m'efforcerai dans l'avenir de justifier la confiance qu'elle a bien voulu témoigner à mes faibles mérites en lui offrant des travaux qui ne seront pas trop indignes d'elle.

« Mon camarade Raphel m'a dit que j'aurais à verser un droit d'inscription et une cotisation. Veuillez faire présenter le reçu, rue des Frères-Mineurs, 7, chez ma mère, dès lundi prochain,

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, mes cordiales salutations.

« A. PALATAN. »

« Mâcon, le 10 février 1916.

« Très honoré Monsieur
et cher Confrère,

« Très sensible à l'honneur de voir se réaliser ce que je souhaitais. Je vous renouvelle que je remercie humblement Dieu de toutes les grâces qu'il a bien voulu m'accorder et qu'il ne cesse de m'accorder.

« Mes remerciements vont aussi à tous les membres de votre docte Compagnie, unie par un lien de plus à l'Académie de Mâcon.

« Et votre nom à tous est maintenant à jamais gravé dans mon cœur, vénérés amis.

« Ayez la grande obligeance de tenir prêt mon parchemin de membre associé, et je serai tout heureux d'aller bientôt le retirer.

« Je n'oublie pas qu'étant à l'honneur je dois être à la peine, et certainement que j'aurai toute l'énergie nécessaire à l'accomplissement du devoir, et jusqu'au but.

« C'est dans cet esprit que je me dis votre très humble poète, et que je vous prie d'agréer, vous et tous nos autres membres, l'expression de mes sentiments les plus dévoués et profondément chrétiens.

« Henri TUFFIER,
« 6, rue de Strasbourg, Mâcon. »

Les sentiments de gratitude dont font preuve les nouveaux membres correspondants, sont le meilleur témoignage de l'es-

time dont jouit l'Académie de Nîmes, au moins dans l'esprit de ceux qui aspirent à s'associer à ses travaux.

M. *le secrétaire* entretient ensuite la Compagnie sur la procédure à suivre à propos de l'envoi des *Mémoires* à des membres non résidants ou correspondants. Une lettre qu'il a reçue d'un membre de l'Académie semble reprocher à l'Académie un manque de générosité dans les conditions d'envoi des publications. M. *le secrétaire* fait remarquer que l'Académie s'est préoccupée plus que jamais de régulariser les publications et de se mettre à la disposition des membres de toutes sortes pour leur adresser *Mémoires* et *Bulletins*. Il estime qu'il conviendrait peut-être, pour éviter des mouvements de dépit excusables, de prendre, une fois pour toutes, une décision ferme, et d'adresser à tous les membres les publications de la Compagnie, avec ou sans addition des frais d'envoi à la cotisation. M. *le trésorier* est d'avis que ces envois soient faits en se réservant d'ajouter la note des frais à la cotisation de l'année suivante.

Enfin M. *le secrétaire* communique une lettre du Ministre de l'Instruction publique adressée aux présidents des Sociétés savantes de France pour les mettre en garde contre toute publication des *Bulletins* de ces Sociétés qui ne serait pas précédée d'une communication aux bureaux de contrôle locaux pendant la période de la guerre, et pour leur recommander une extrême prudence dans le choix des articles insérés.

M. *Raphel* demande la parole pour saisir l'Académie d'un vœu à formuler, relatif à

une décision qui vient d'être prise par la direction des Beaux-Arts, et qui fait le plus grand tort à la renommée artistique de notre ville.

Une récente tournée de M. Bertone, inspecteur des Beaux-Arts et Musées, a eu pour objet de créer dans chaque département un Comité composé de patrons d'art, d'ouvriers d'art et d'amateurs d'art, en vue de donner une impulsion nouvelle, un essor irrésistible aux œuvres d'art industriel, de créer de tous côtés de véritables foyers d'art industriel.

Seulement, à la répartition, il a été créé en France vingt-cinq centres d'organisation, dont un a pour siège la ville de Montpellier et comprend à la fois l'Hérault et le Gard. Le passé artistique de Nîmes, les admirables travaux d'art qui jusqu'ici ont fait l'honneur de l'industrie nimoise, ne méritent pas un pareil dédain.

Entre Montpellier et Nîmes, il semble qu'il n'y ait pas à hésiter pour le choix d'un véritable foyer de Renaissance industrielle. Aussi l'Académie accepte-t-elle avec joie de joindre ses vœux à ceux de la Chambre de Commerce et d'insister pour que l'autonomie soit accordée à Nîmes dans ces essais de Rénovation artistique. Voici en quels termes elle décide de s'adresser aux Pouvoirs publics pour obtenir satisfaction :

Vœu :

L'Académie de Nîmes, après avoir pris connaissance de la circulaire ministérielle qui propose de restaurer les industries d'art et, dans ce but, divise la France en régions,

Applaudit à l'unanimité cette initiative et, rappelant aux Pouvoirs publics l'ancienne renommée de la Fabrique nimoise, qui s'est de tous temps étendue à de nombreuses productions artistiques,

Emet le vœu que la ville de Nîmes qui ne le cède, par son industrie à aucune ville voisine, soit considérée comme un centre d'art sans rattachement au département de l'Hérault et conserve son autonomie et son action.

On passe aux lectures inscrites à l'ordre du jour.

M. *Margier* termine la lecture de l'Etude de M. *Deloche* sur la *Grande Pyramide*.

L'heure étant avancée, M. *Bouisson* propose de lire son intéressant travail sur la *Classe de français* à la prochaine séance, qui est fixée au premier lundi d'avril (3 avril 1916).

La séance est levée.

Séance du 3 avril 1916

Présents ; MM. le chanoine Bonnefoi, *président*, en l'absence de M. Coulon, *président en exercice* ; Reinaud, *trésorier* ; Fabre, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, Raphel, Mazauric, Sorbier de Pougna-dresse, abbé Durand, Peyron, Kahn, Roux, abbé Bouisson, abbé Bascoul.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *président* donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de M. Guérin, *secrétaire* :

« Nîmes, le 29 mars 1916.

« Monsieur le Président,

« Je vous fais remettre avec la présente lettre le procès-verbal de la dernière séance et le petit dossier qui s'y rapporte.

« Il ne me sera pas possible d'assister à la prochaine séance de l'Académie du 3 avril et probablement à celles qui suivront. C'est l'ordre de la Faculté qui le veut ainsi en m'ordonnant le plus grand repos. La cataracte m'ôte complètement la vue de l'œil droit et l'état de l'œil gauche m'inspire quelque crainte.

« Aussi, vous voudrez bien prier ces Messieurs de l'Académie de m'excuser si je demande à être relevé de mes fonctions de secrétaire adjoint, et surtout vous voudrez bien leur exprimer tous mes remerciements pour la bienveillance confraternelle dont ils ont toujours fait preuve à mon égard.

« Je veux espérer que l'épreuve ne sera que momentanée et qu'elle n'aboutira pas à un dénouement plus tragique, à la perte totale de la vue.

« Croyez, cependant, que je tâcherai toujours d'être à la hauteur des circonstances, quoi qu'il m'arrive.

« Je tiens à la disposition de mon successeur le registre des présences, les lettres et les enveloppes à en-tête de l'Académie, ainsi que les procès-verbaux des séances de janvier et de février avec leur dossier respectif.

« Recevez tous mes regrets de la peine que je vous donne et soyez assuré de mes sentiments les plus respectueux et les plus sympathiques pour vous ainsi que pour tous mes confrères.

« P. GUÉRIN, professeur ».

La surprise de M. le Président est grande de voir inoccupée la place du secrétaire et d'apprendre la cause de son absence, mais il espère que ses pronostics sont tout à fait exagérés et fait des vœux pour son complet et prochain rétablissement.

L'Académie est unanime à approuver les paroles du Président et se refuse à accepter la démission de M. Guérin comme secré-

taire ; elle invite *le Bureau* à assurer le service du secrétariat, en attendant que M. Guérin, qui à lui seul, par ses procès-verbaux, ses études économiques, ses contes, remplit une grande partie de la vie de la Compagnie, soit à même de reprendre son activité intégrale.

M. de Vallavieille s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président fait part à l'Académie de la nomination de notre confrère, M. l'abbé Bouisson, comme curé de Saint-Gilles. Si ces nouvelles et importantes fonctions nous privent d'un confrère qui s'était fait une place distinguée par ses travaux sur l'enseignement et suivait assidûment nos séances, du moins conservera-t-il le titre de membre non résidant et franchira-t-il à notre intention la faible distance qui sépare Saint-Gilles de Nîmes.

M. le président communique la mort au champ d'honneur du lieutenant-colonel Puech du 208^e d'infanterie, dont le régiment a été cité à l'ordre du jour ; M. Puech était le frère du docteur Puech, notre vice-président.

M. le chanoine Bonnefoi se fait l'interprète de la Compagnie en adressant à notre confrère ses plus sympathiques condoléances.

M. le président annonce que M. Justinien Blanc, l'un des rares pupilles de l'Académie, au cours de ces années de guerre, élève de la *Schola Cantorum* de Paris, sous la direction de Vincent d'Indy, vient d'obtenir, avec mention spéciale, le diplôme supérieur du cours d'harmonie ; il adresse au jeune maître les félicitations de l'Académie.

M. le trésorier fait connaître une lettre de M. Cazalis de Fondouce, *membre non résidant*, qui a bien reçu les volumes de nos *Mémoires* qu'il nous avait demandés (de 1907 à 1911) et qui nous a couvert, dès réception, des frais d'envoi. Le trésorier fait remarquer qu'il serait bon de généraliser l'envoi des *Mémoires* en ajoutant les frais à la cotisation annuelle.

Plusieurs membres proposent comme *membres non résidants* MM. F. de Ramel et Eloi Vincent, tous deux d'Alais ; et M. l'abbé Redier, comme *membre correspondant* ; ils font valoir leurs titres. Leurs présentations sont aussitôt inscrites sur le registre des propositions, de sorte que l'élection puisse avoir lieu à la prochaine séance qui est fixée au lundi 8 mai.

On passe aux lectures. M. l'abbé Bouisson continue celle qu'il avait commencée à une précédente séance.

M. l'abbé Bascoul lit la première partie de ses *Notes sur la famille Etienne-Joseph Pavée de Villevieille*.

Enfin, M. le président lit une poésie de M. Redier à Bournes, et une autre de M. Tuffier, *correspondant*, sur la cathédrale de Reims.

La séance est levée.

Séance du lundi 8 mai 1916

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, *président*, en l'absence de M. Coulon, *président en exercice* ; E. Reinaud, *trésorier* ; Fa, bre, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, Raphel, Mazauric. Sorbier de Pougna-dresse, abbé Durand Peyron, Margier, Roux, Coste, de Vallavieille, abbé Bascoul.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé à l'élection de deux *membres non résidents*.

Sont élus à l'unanimité : MM. *de Ramel* et *Eloi Vincent*.

M. *l'abbé Rédier* est élu *correspondant*.

M. *de Ramel* a offert en hommage son livre sur *les dépenses obligatoires et la liberté des Communes*.

M. *le président* expose qu'il n'y aura pas cette année, comme en 1915, de séance publique : ses raisons sont approuvées par l'Académie.

Il communique la lettre suivante de M. *Blavet*, élu *membre non résident* :

« Le 17 avril 1916.

« M. P. Guérin,
secrétaire de l'Académie de Nîmes.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous avez bien voulu m'informer que l'Académie de Nîmes, dans sa séance du 7 février, m'avait élu comme *membre non résidant*.

« Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes cordialités les plus dévouées.

« Alcide BLAVET. »

Il lit ensuite la lettre de M. Rendu, relative à l'Exposition de la Cité reconstituée :

« Paris, le 1^{er} mai 1916.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur d'appeler toute votre bienveillante attention sur l'Exposition de la Cité reconstituée, dont l'Association générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux de France et des pays de langue française a poursuivi la réalisation, tâche rendue facile par le groupement de bonnes volontés qui ne demandaient qu'à s'unir, ainsi que par les hauts et puissants patronages qui ne lui ont pas fait défaut.

« Les mesures à prendre pour la reconstruction des villes et des villages détruits

s'imposaient à l'attention de tous, et il était de tous points indispensable de procéder à une sorte de mobilisation spéciale, toute technique et industrielle, permettant de réédifier la cité et l'habitation familiale.

« Tout particulièrement, la question des moyens de réalisation des plans d'aménagement, d'extension et de reconstruction des villes présente une importance capitale, et il serait du plus haut intérêt de recueillir et de grouper tous les documents (études, mémoires, rapports, etc.), qui s'y rattachent directement.

« En cette situation, j'ai l'honneur de faire appel à votre précieux concours, en sollicitant de votre bienveillance, communication des travaux préparés et étudiés sous vos auspices et rentrant dans le cadre ci-dessus indiqué, c'est-à-dire ayant pour objet une amélioration urbaine.

» Je me plais à espérer que ma demande sera favorablement accueillie et je vous remercie bien sincèrement à l'avance de ce que vous voudrez bien faire pour y donner satisfaction.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Le Président de la Classe 12,*

« A. RENDU. »

L'Académie invite M. *Raphel* à lui présenter un rapport sur cette question.

Communication est donnée d'un Questionnaire recommandé aux Sociétés savantes et relatif au prix du pain, du lait, des œufs, des pommes de terre, du sucre, du bois à

brûler, du charbon de terre, de la viande de bœuf et de porc, du vin et du beurre ; il s'agit des prix de vente au détail et, autant que possible, pour la période 1914 à fin 1915, des prix en gros résultant d'adjudications de contrats.

Les réponses doivent parvenir au Ministère de l'Instruction publique avant le 30 juin 1917.

L'Académie invite ceux de ses membres qui sont particulièrement en rapport avec les communes rurales à répondre à ce Questionnaire.

Les membres de la *Commission du Concours* ayant tous pris connaissance du Mémoire déposé, la Commission se réunira avant la prochaine séance ordinaire pour donner son appréciation et nommer le rapporteur dont les conclusions seront soumises ce jour-là à l'Académie.

On passe aux lectures.

M. l'abbé Bascoul continue son intéressante monographie sur la famille de *Prévée de Villeville*.

M. E. Reinaud lit un poème : *Nîmes et les Barbares*.

La lecture de M. l'abbé Bonnefoi est, tenant l'heure avancée, renvoyée à la prochaine séance.

Quelques vers de M. Albert Roux, l'*Oiseau*, et un sonnet de M. Tuffier, *Ce que dit le Pailu*, clôturent l'ordre du jour

La séance est levée

Séance du lundi 19 juin 1916.

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, *président*, en l'absence de M. Coulon ; Maurin, Emile Reinaud, Delamare Jouve, Robin, Raphel, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Roux.

M. de Vallavieille est excusé.

Il est donné lecture à la Compagnie des lettres suivantes :

1° Lettre de M. *Eloi Vincent*, *membre non résidant*.

« Alais, 5 juin 1916.

« Monsieur,

« Il est des lettres qu'on tarde d'autant plus à écrire qu'elles prennent dans l'esprit une plus grande place. Celle-ci est dans ce cas.

« J'aurais voulu y exprimer de mon mieux combien je suis honoré et heureux d'être des vôtres dans cette très ancienne et réputée Académie de Nîmes, la plus féconde en œuvres intéressantes qu'on connaisse parmi nos Académies méridionales.

« Des soucis d'ordre familial m'en ont empêché. Et c'est à la hâte presque que je le fais, me réservant il est vrai avec l'agrément de vous tous, de m'acquitter de cet agréable devoir de gratitude au cours d'un travail qui me servira d'excuse et d'hommage la première fois que j'aurai l'honneur de venir prendre place parmi vous.

« D'autre part, j'aurais voulu que ma lettre vous annonçât ma prochaine venue à Nîmes. Et les circonstances, retardant chaque jour ce court voyage, grandissaient mon embarras.

« Ne pouvant être parmi vous demain, je n'ai pas voulu que votre séance de ce jour puisse avoir lieu sans que vous sachiez quel plaisir c'est pour moi d'appartenir désormais à votre savante Compagnie d'y pouvoir passer quelques trop rares heures dans une atmosphère de goût et de savoir, enfin d'avoir le privilège d'y apporter ma faible contribution d'étude et d'agréable assiduité.

« Je compte pouvoir être à Nîmes aux premiers jours de la semaine prochaine. J'aurai, j'espère, la bonne fortune de vous trouver chez vous et de pouvoir causer tant avec le trésorier qu'avec le collègue que je prie aujourd'hui d'être mon interprète auprès de l'Académie.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux.

« Eloi VINCENT. »

Alais.

2^e Lettre de M. de Ramel, membre non résidant :

« Le 12 juin 1916.

« Monsieur le Président,

« La grande bienveillance que vient de témoigner à mon égard l'Académie de Nîmes sous votre haute présidence et sous les auspices du plus affectueux parrainage, en me faisant l'honneur de m'accueillir au nombre de ses membres correspondants m'inspire la plus vive gratitude ; je sais en effet tout le prix de cette distinction précieuse entre toutes, d'autant plus précieuse que j'y reconnais un hommage pieux et très délicat rendu à la mémoire si édifiante de mon vénéré et vaillant père et du glorieux porte-drapeau de Tahure que je pleure douloureusement et fièrement.

« Inspirés par l'amour ardent de la grande Patrie et du foyer languedocien, tous deux ont servi jusqu'au suprême sacrifice ! Je sais qu'ils ont souvent puisé leurs forces dans la vision charmante du sol natal et dans l'intelligence qu'ils avaient de l'âme et de la tradition cévenoles dont vous marquez chaque jour avec un si heureux talent les beautés ensoleillées.

« Désormais, sans autre raison d'être que de me vouer au culte de ce qu'ils ont aimé, si vient pour moi l'heure difficile du retour au foyer dévasté, votre bienveillant accueil dans cette grande Ecole de la Tradition, où vous enseignez et développez la Science du Souvenir, assure à mes modestes travaux l'appui de votre sage expérience et de votre grande autorité.

« Dans le ressort de cette Académie, où

par vos inlassables efforts demeurent intacts les grands jalons de la vie sociale du passé, tout concourt à rendre la science plus aimable ; le profane n'échappe pas à cette séduction et y devient volontiers lui aussi pèlerin du Souvenir.

« Les beautés du Monde antique semblent avoir choisi ce ciel pour mieux se survivre ; l'austère beauté des monuments prend ici un charme souverain ; les ombres du passé s'y animent et s'y colorent sous le soleil ; l'histoire du Monde romain y devient plus qu'une science : une Résurrection.

• Si les trésors de l'art romain et l'écho languedocien de la langue romaine nous appellent dans l'intimité de la Cité antique et par là nous font aimer l'histoire, n'est-il pas vrai aussi que les richesses du sol et du tréfonds nous attirent jusqu'aux sources économiques de l'histoire contemporaine ; elles nous aident ainsi à en mieux percevoir l'orientation, dirigeant l'esprit vers la recherche des causes profondes de l'état social et par là vers l'évolution des institutions, des événements extérieurs et des idées.

• La vie intense de nos industries nous incite naturellement à la recherche régressive des forces motrices de l'histoire propres au passé. Dans cette région d'ancienne consolidation économique certain foyer en survivance brille encore de cet incomparable éclat dont étaient lustrées les vieilles soirées cévenoles ; mais alors que subsiste malgré la concurrence mondiale cette industrie traditionnelle, un nouveau et puissant foyer économique s'est allumé depuis un siècle dans cette région : par sa splen-

dide évolution il est devenu l'un des facteurs essentiels de l'Economie nationale ; et tandis qu'est extrait de notre sol privilégié la matière première de l'Histoire contemporaine et que nos houillères suralimentent notre flotte et les industries de guerre, les aciéries du Gard forgent avec une patriotique ardeur l'avenir victorieux de la France.

« Ainsi l'influence du milieu dirige logiquement l'esprit vers la forme la plus réaliste et la plus encourageante de l'histoire, et par là vers les doctrines si fécondes d' « Economie nationale ».

« C'est ainsi à l'amour atavique du sol languedocien que je dois l'orientation de mes études historiques et les satisfactions si vives qu'elles assurent à l'esprit.

« Prendre part aux recherches de notre histoire régionale, c'est bien s'associer au culte de la force française.

« Combien il est doux de coopérer à la défense d'un tel patrimoine et combien, guidé par vos exemples, il me sera précieux au lendemain de la victoire d'étudier avec un zèle pieux le passé de cette région tant aimée de ceux que je pleure.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, et faire agréer à Messieurs les Membres de l'Académie de Nîmes l'hommage respectueux de ma gratitude émue.

« FRANÇOIS DE RAMEL,
« lieutenant au 121^e d'artillerie. »

3^e Lettre de M. l'abbé Redier, membre correspondant :

« Anduze, le 10 juin 1916.

« *Monsieur le Trésorier*
de l'Académie de Nîmes.

« Je vous remercie, comme il convient, c'est-à-dire de tout cœur, d'avoir eu l'obligeante amabilité de m'apprendre vous-même ma nomination de membre correspondant de l'Académie de Nîmes. J'en suis autant honoré que satisfait.

« Il vous eût été très facile, par exemple, Monsieur le Trésorier de trouver un sujet tel que moi, et dans le choix qu'on a daigné faire, dans votre docte Compagnie, de mon humble personne, j'ai deviné la main ou plutôt le cœur de mon très méritant ami, M. le chanoine Albert Durand, et de l'un de mes meilleurs élèves de jadis, au Petit-Séminaire de Beaucaire, le distingué supérieur du collège Saint-Stanislas, à Nîmes, M. le chanoine Bonnefoi.

« Il ne me reste donc plus, pour vous témoigner à tous ma sincère reconnaissance, qu'à me rendre digne le plus possible de la faveur qui vient de m'être accordée, et à laquelle je n'aurais jamais osé aspirer parce que je n'y avais aucun droit.

» Agréez Monsieur le Trésorier, vous, Monsieur le Président de l'Académie et tous mes nouveaux Collègues, l'hommage de ma vive sympathie et de mon profond respect.

« J. RÉDIER, chanoine,
« *curé d'Anduze.* »

M. *Jouve* communique la citation à l'ordre du jour de la Division de M. Thoulouze, ancien lauréat de l'Académie, citation qui comporte la croix de guerre avec étoile d'argent et dont voici le texte :

« Thoulouze (Paul-Daniel), sous-lieutenant au 112^e régiment territorial, 3^e compagnie : officier énergique, plein d'entrain, a pris une part active dans la direction des travaux confiés à son bataillon. S'était déjà fait remarquer par son allant et son mépris du danger au cours de plusieurs missions de ravitaillement, périlleuses et délicates, pendant les opérations de septembre 1915, en Champagne ».

L'Académie adresse à M. Thoulouze ses plus vives félicitations.

Au nom de la Commission du Concours dont le sujet était : *Etude sur la viticulture dans la Région du Gard*, M. le trésorier fait connaître qu'un seul Mémoire lui a été adressé, lequel a été lu par tous les membres de la Commission.

D'un avis unanime, ils ont estimé que le Mémoire présenté, quelles que soient ses qualités, ne traitait pas exactement la question mise au concours, qu'il n'y avait donc pas lieu d'attribuer le prix à son auteur, mais à cause de l'intérêt qui s'attache à cette monographie viticole de la commune de Grand-Gallargues, il y avait lieu de lui donner une mention honorable.

L'enveloppe portant l'inscription *Dixi* a été ouverte ; le Bureau a lu le nom d'un instituteur de la ville de Nîmes qui demande, quel que puisse être le résultat, de

figurer au rapport du Concours sous la dénomination particulière : *Un instituteur.*

Communication sera faite à l'auteur du Mémoire, sans que son nom soit publié.

M. le trésorier donne lecture de la lettre du 3 juin 1916, de M. le Préfet du Gard :

« Nîmes, le 3 juin 1916.

« Conformément aux prescriptions contenues dans une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 25 août 1913, et relative à l'exécution des dispositions légales qui régissent les Associations reconnues d'utilité publique, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir, en ce qui concerne votre Association, sous le timbre 3^e division, bureau des Affaires communales, les documents ci-après :

« 1^o Copie du décret de reconnaissance ;

« 2^o Un exemplaire des statuts approuvés ;

« 3^o Une copie, s'il y a lieu, de chaque décret ou arrêté qui a autorisé soit des modifications de statuts, soit l'emploi de dons et legs, soit la vente ou l'acquisition d'immeuble ou de valeurs mobilières dépendant du fond de l'Association ;

« 4^o Les comptes et rapports annuels.

« En ce qui concerne les comptes et rapports annuels, je crois devoir vous faire remarquer que ces documents doivent être adressés chaque fin d'année à la Préfecture.

« Dans le cas où les statuts de votre Association ne prévoiraient pas l'envoi à l'Administration des comptes et son rapport annuel et ne contiendraient aucune clause relative au contrôle du fonctionnement et de la comptabilité de l'Association, il conviendra de les mettre en harmonie avec les dispositions du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901.

« A cet effet, vous voudrez bien m'adresser une demande régulière de modification des statuts de la Société, de manière à les rendre conformes à la législation actuelle.

« Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

« *Le Préfet du Gard,*

« HUDELO. »

A la suite du rapport de la Commission des finances et sur l'intervention de M. *Maurin*, l'Académie décide de renvoyer après les vacances toute décision au sujet d'une modification aux statuts.

D'ici là, le Bureau est invité à s'adresser au Secrétaire perpétuel de l'Académie française pour savoir si l'Institut s'est conformé à la loi du 1^{er} juillet 1901.

Pour l'instant, il ne semble pas qu'il y ait d'inconvénient à ce que l'Académie remette à la 3^e division de la Préfecture le *Bulletin de l'Académie* qui contient les comptes annuels.

M. *le chanoine Durand* annonce à la Compagnie que son pupille, Justinien Blanc,

vient d'obtenir le diplôme de contrepoint, après un concours très brillant.

M. le chanoine *Bonnefoi* est délégué par l'Académie à la Commission du Legs Boucher de Perthes.

M. le chanoine *Bonnefoi* lit son étude sur *les Sous-marins* ;

M. *Elie Peyron*, son rapport sur l'*Industrie nimoise*, de M. Carayon ;

M. *Emile Reinaud*, sa poésie sur *la Fontaine Questel*.

La séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 10 juillet.

Séance du lundi 10 juillet 1916

Présents : MM Coulon, *président* ; Fabre, Reinaud, Delamare, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, Mazauric, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, de Vallavieille. Convergne.

M. *Jouve* s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. *le président*, au nom de l'Académie, adresse ses plus vives condoléances à nos confrères, MM. *Lavergne* et *Mazauric*, dont les neveux sont morts au champ d'honneur.

En réponse aux compliments que lui ont adressés plusieurs membres de la Compagnie, M. *le trésorier* lit l'ordre du jour relatif à son fils, qui recevra le 14 Juillet la médaille militaire et la croix de guerre avec palme :

• Reinaud (Paul-Henri), soldat à la 24^e compagnie du 240^e régiment d'infanterie. Soldat modèle, qui s'est toujours fait remarquer par sa bravoure et son dévouement. A été grièvement blessé le 26 sep-

tembre 1914, en se portant à l'assaut ; impotence fonctionnelle du bras gauche ».

M. le trésorier a reçu de M. Mazauric la lettre suivante :

« Nîmes, le 5 juin 1916.

A M. E. Reinaud, trésorier de l'Académie
de Nîmes

« Mon cher Confrère,

« Par suite d'un deuil cruel qui vient d'atteindre toute notre famille, il me sera impossible d'assister à la prochaine séance de l'Académie.

« Auriez-vous la bonté de transmettre à la Compagnie une requête que j'étais chargé de lui présenter au nom de tous les amis du regretté *Déchelette* ?

« Il s'agit d'une demande de souscription à la belle plaquette que le graveur Henry Nocq vient d'exécuter à la mémoire de ce grand archéologue qui fut une des premières victimes de la guerre actuelle.

« Il me paraît inutile d'insister sur les mérites scientifiques de Joseph Déchelette et notamment sur l'exceptionnelle importance de ses *Manuels* d'archéologie préhistorique et celtique.

« Notre Compagnie en était tellement pénétrée qu'elle s'estimait heureuse d'avoir pu lui offrir et lui faire accepter le titre de *membre honoraire*.

« Elle ne refusera certainement pas de s'associer à une œuvre de glorification qui — d'après les renseignements que je reçois — est en train de revêtir le caractère d'une véritable manifestation scientifique.

« Dans le cas où quelques-uns de nos confrères désireraient souscrire personnellement à cette plaquette qui constitue un véritable objet d'art, je me permets de joindre à ma lettre quelques bulletins d'adhésion.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus sincèrement dévoués.

« Félix MAZAURIC. »

Prix de la souscription :

Pour une plaquette bronze.....	10 fr.
» argent.....	50 fr.
» vermeil.....	80 fr.

L'Académie qui, à la nouvelle de la mort glorieuse de M. *Déchelette*, s'était associée à l'éloge mérité qu'avait fait son Président de notre membre honoraire, décide qu'elle souscrira à un exemplaire en *argent* de la plaquette commémorative de Joseph Déchelette et charge le trésorier de faire le nécessaire.

On passe aux lectures.

M. le chanoine Durand remet en hommage à l'Académie le magnifique volume, splendidement illustré, de M. l'abbé Béguin :

« L'auteur, dit M. le chanoine A. Durand, se montre à la fois historien et poète : historien par sa fidélité, dans ses grandes lignes, au récit évangélique et aux données traditionnelles ; poète par l'heureuse inspiration qui l'a guidé dans le choix des broderies dessinées sur le fond universellement connu. Doué d'imagination et de sensibilité, il a aussi la souplesse qui lui permet d'éviter la monotonie, écueil d'une œuvre de longue haleine ; tour à tour, il chante sur la lyre, manie avec art le pinceau du peintre ou le burin de l'historien. Autant l'auteur sait parfois s'élever jusqu'au lyrisme, autant il a l'amour de la nature et il excelle à la décrire ; il nous en dit le charme, mais aussi le grandiose, et nous fait partager le ravissement de la Madeleine devant le merveilleux pittoresque de la Sainte-Baume, comme il sait nous émouvoir devant le spectacle de la mer en courroux. Rival osé, mais assez heureux, de Mistral, il chantera, lui aussi, la traversée de la Méditerranée par les Palestiniens (*chant ix*). Après avoir admiré la description de la tempête dans *Mireille* (*chant xi*), on reconnaîtra la justesse et la beauté des images, la captivante harmonie, la puissance évocatrice du chanoine félibre.

« Peintre et ami de la nature, le poète nous a donné aussi des portraits bien vivants des divers personnages de son œuvre : Madeleine, d'abord femme de plaisir, puis amante passionnée du Christ, « tournant sans cesse vers lui son regard et son pâle visage comme une fleur qui suit le soleil » ; Marie, la Mère immaculée de Jésus, « cette fleur dont le parfum pénètre tout et fait tout oublier », « ce vase d'innocence pétri

de vertu, que Dieu a mise ici-bas pour nous laisser voir son image et en faire le mirage de son saint paradis » ; Marthe, aussi soucieuse du salut de sa sœur qu'empres-sée aux soins du ménage ; Judas, à l'avarice sordide ; les Pharisiens et les princes des prêtres, fous de rage contre le Christ et acharnés à sa perte.

« Descriptions et portraits sont intime-ment unis à la trame du récit. C'est avec aisance, naturel et simplicité que l'écrivain raconte et célèbre les principaux événe-ments, fond et objet essentiel du poème. Peut-être quelques lecteurs, d'un goût plus difficile, seront-ils tentés cependant de rap-peler à l'auteur le précepte d'Horace : *Sem-per ad eventum festinat*. Mais un mérite que l'on sera forcé de lui reconnaître, c'est celui de la facture.

« Les rimes, toujours riches, éclatantes et sonores, satisfèrent le Parnassien le plus exigeant ; elles s'entrecroisent avec une va-riété qui s'accorde avec le sujet et flatte agréablement l'oreille. Le poète n'a pas voulu s'astreindre à la strophe mistralienne de sept vers, dont cinq de quatre pieds et deux de six. Il ne l'a employée que dans le premier chant ; dans les autres, il adopte tour à tour la strophe de six, sept, huit vers. Cette diversité de strophes, aux vers d'un nombre de pieds différents et aux ri-mes entrelacées, produit un rythme des plus harmonieux, et les qualités musicales de la langue viennent apporter un charme de plus.

« La langue du poète, c'est la langue provençale avec sa mélodieuse sonorité, avec sa douceur délectable, avec la richesse

de son vocabulaire, le pittoresque de ses images, ses inversions latines. Cette langue provençale, le poète la possède à fond et il en connaît toutes les ressources ; il a usé d'un sage éclectisme et a parfois préféré aux particularités de l'idiome rhodanien les formes et les expressions les plus usitées dans la région de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin (Var).

« L'auteur accompagne son texte d'une traduction aussi élégante que fidèle. Mais en véritable artiste, il a voulu donner à son œuvre, avec la beauté de la poésie, la parure d'une brillante illustration. Cette illustration se distingue par sa richesse, sa variété, sa parfaite exécution, son harmonie constante avec le sujet. C'est le même cerveau qui a conçu le poème et la somptueuse décoration ; la même main qui a écrit les vers a tenu le crayon pour dessiner les sujets reproduits en photogravure, le pinceau pour peindre les estampes en couleur, le kodak pour photographier la plupart des paysages.

« En résumé, *La Madaleno* de M. le chanoine Beguin me paraît une œuvre remarquable par la conception de la pensée, l'éclat et la variété de la poésie, la richesse et l'harmonie de la langue, le luxe intelligent de l'illustration. »

M. le chanoine Durand lit à l'Académie un certain nombre de strophes de cette grande œuvre épique et félibréenne. Elle charge le secrétaire de transmettre à M. l'abbé Amat, curé de Sernhac, qui a collaboré à la publication de l'ouvrage ses plus vives félicitations et ses meilleurs remerciements.

M. le chanoine Bonnefoi, au lieu et place de M. Allard, lit un Mémoire de Rabaud Pommier, relatif aux eaux de la Fontaine.

Enfin, l'Académie, sur la proposition de plusieurs membres, vote l'adresse suivante au général Joffre :

« L'Académie de Nîmes, avant de clôturer ses travaux, dont la plupart portent la trace des préoccupations de l'heure présente ou ont été inspirés par la guerre, tient à adresser au généralissime, comme personnifiant, aux yeux de la nation, les vertus guerrières de tous ceux qui combattent sous ses ordres, l'hommage de son admiration et ses vœux ardents pour la glorieuse libération de la patrie bien-aimée et la victoire finale du Droit. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance, après les vacances réglementaires, aura lieu le 16 octobre 1916.

Séance du lundi 16 octobre 1916

Présents : MM. Coulon, *président* ; Renaud, Delamare, Jouve, Robin, Raphel, Mazauric, Sorbier de Pognadoresse, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Roux, de Vallavieille.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le *président* communique la réponse du *général Joffre* à l'adresse de l'Académie :

« Monsieur,

« Le général en chef me charge de l'honneur de vous remercier de l'adresse que vous avez bien voulu lui envoyer au nom de l'Académie de Nîmes. Il a été très touché de ce témoignage de confiance et vous prie de croire à ses meilleurs sentiments.

« P. O. L'officier d'ordonnance. »

Comme suite à la série des citations intéressant la Compagnie, il est donné lecture de celles relatives au fils de M. le *président* et au gendre de M. *Guérin*.

La première est ainsi conçue :

« Coulon (Georges), s'est porté sans hésiter au secours des blessés dans une tranchée violemment bombardée. Type du brancardier de compagnie modèle. Connue de tous comme un exemple de courage et de dévouement. »

La deuxième porte :

Ordre de la division

« Costabel (Armand), sous-lieutenant au 311^e régiment d'infanterie ; le 15 juin 1916, a enlevé brillamment sa section à l'assaut des tranchées ennemies, faisant preuve du mépris le plus absolu du danger et d'une grande bravoure.

« Le général commandant la 19^e division,
« Signé : TROUCHAUD. »

M. Gache, membre correspondant, a adressé en hommage à l'Académie l'allocution qu'il a prononcée à Montpellier sur « Le Devoir patriotique du lycéen. »

L'Académie remercie M. le professeur *Ferdinand Gache* et le félicite de poursuivre avec autant d'énergie que de compétence son œuvre d'éducation ; elle lui adresse, d'autre part, ses plus vives condoléances à l'occasion de la perte irréparable qu'il vient de subir en la personne de son jeune fils, tombé au champ d'honneur.

M. Tuffier, correspondant, continue l'envoi de ses sonnets.

La *Maison Belge de Pau* adresse à la Compagnie la lettre suivante :

« Pau, le 26 août 1916.

« Monsieur le Président,

« Ayant créé, à Pau, — afin de faire trouver le temps de l'exil moins long et moins pénible à nos réfugiés, venus en nombre parmi nous, — le *Cercle-bibliothèque franco-belge*, nous nous efforçons d'y réunir le plus possible de publications documentaires des différentes régions de la France, susceptibles de les intéresser ou de leur être utiles, et faisons spécialement appel, à cet effet, aux Instituts et Sociétés savantes qui veulent bien nous aider dans cette tâche.

« Nous nous permettons de vous adresser cet appel, heureux si vous vouliez bien y répondre en offrant à notre *Cercle-bibliothèque* :

« 1° Un exemplaire de quelques-unes de vos publications, notamment des derniers volumes ou fascicules parus du *Bulletin de l'Académie* ou de la revue qui lui sert d'organe ;

« L'exemplaire — devenu pour vous sans objet, parce que vous utiliseriez pour votre usage l'édition courante — de l'avant-dernière édition de l'*Annuaire* ou *Guide commercial* du Gard, ces sortes de publications étant, fréquemment, consultées par nos réfugiés.

« Nous vous serions reconnaissants de prêter, sous cette forme, votre généreux et bienveillant concours à notre OEuvre, et, en vous exprimant, d'avance, nos remer-

ciements, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments très distingués.

« H. TOUZIS, *avocat*,
« 14, *rue Latapie, Pau.* »

Satisfaction sera donnée à cette demande.

M. Blanc renouvelle sa demande de subvention.

On passe aux lectures :

M. Guérin lit un conte patois : *Lou mariage de Berna* et une poésie patoise : *Sus mi conte de ma grand*.

Enfin, M. E. Reinaud donne lecture de ses vers sur *le Siège de Nîmes et des Arènes en 673*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 13 novembre 1916

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, *président*, en l'absence de M. Coulon ; Fabre, Reinaud, Delamare, Jouve, Robin, Raphel, Mazauric, Trial, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Roux, de Vallavieille, Convergne.

M. *Guérin* s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et prie ses collègues de reporter au mois de décembre la lecture annoncée pour ce soir.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. *le président* fait part à la Compagnie du décès de notre confrère, M. *Allard*. Une délégation de l'Académie l'a accompagné jusqu'au lieu du dernier repos où, selon la volonté formelle du défunt, il n'y a eu ni discours, ni fleurs, ni couronnes. Mais si la modestie de notre confrère nous a imposé le silence sur sa tombe, M. *le président* estime qu'il est de son devoir de proclamer, en séance privée, les mérites de l'architecte qui était entré à l'Académie depuis plus de vingt ans, après une carrière déjà longue et que la mort seule devait interrompre.

M. *le président* demande à la Compagnie,

pour une grande publication iconographique sur le Félibrige, les autographes de Mistral qu'elle doit certainement posséder. M. *Mazauric*, bibliothécaire, n'en a retrouvé qu'un : c'est la lettre par laquelle Mistral remercie l'Académie de Nîmes de sa nomination au titre de *membre correspondant*.

Les manuscrits ainsi prêtés seront rendus après avoir été photographiés. L'Académie autorise *le président* à transmettre à l'auteur de la publication, M. Jules-Charles-Roux, ou à Mme de Flandresy la lettre en question.

M. *le président* ajoute que ceux de nos confrères qui auraient en leur possession des autographes de Mistral sont invités à les communiquer à cette même adresse.

M. *Gache*, *membre correspondant*, après avoir reçu copie du procès-verbal de la dernière séance, a écrit au *secrétaire* de l'Académie la lettre suivante, en l'accompagnant d'une nouvelle allocution adressée à ses élèves, le 4 octobre 1916, sur *les Travaux scolaires*.

« Montpellier, 5 octobre 1916,
(23, faubourg Saint-Jaume).

« Cher Monsieur,

« Ma contribution à l'œuvre commune des bons Français est si peu de chose que je suis confus des encouragements de l'Académie ; mais ils me sont allés au cœur.

« Plus que je ne saurais dire, j'ai été sen-

sible au témoignage de sympathie que l'Académie a bien voulu joindre à ses félicitations ; cette démarche de nos confrères honore le fils autant que le père, et cela en augmente pour moi le prix.

« Daignez me servir d'interprète auprès du Bureau et de mes confrères et compatriotes, les assurer de ma profonde gratitude et de mon entier dévouement ; veuillez aussi, je vous prie, leur faire accepter l'hommage de l'allocution ci jointe, que l'imprimeur me rend juste à temps pour vous l'envoyer.

« J'ai l'honneur de vous offrir la cordiale assurance de mes sentiments les plus distingués.

« F. GACHE. »

M. Olivier Costa de Beauregard, trésorier du Comité Déchelette, adresse les meilleurs remerciements du Comité à l'Académie pour sa souscription à la plaquette d'argent, qui nous parviendra prochainement.

M. *Tuffier*, membre correspondant, ne se lasse pas de nous adresser ses sonnets mensuels. Celui de novembre est comme le résumé du premier chant de l'épopée qu'il écrit en ce moment ; il en est au 2.600^e vers et il lui reste encore au moins cinq chants à moduler !

M. *le pasteur Fevrier* adresse à l'Académie sept ballades patriotiques que M. *le pasteur Fabre* voudra bien lire à la prochaine séance.

L'Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités de Stockholm

exprime sa reconnaissance pour l'envoi qu'on lui a fait de nos *Mémoires* et des *Coutumes de Saint-Gilles*.

On passe aux lectures :

M. le rabbin Kahn lit son étude sur *Une bulle inédite de Martin V en faveur des Juifs d'Avignon*.

M. Raphel communique son rapport écrit sur le prix Jules Salles, attribué cette année au peintre graveur François Blanc.

M. Raphel a reçu d'une jeune fille de Nîmes et M. Fabre a lu des sonnets et autres pièces de vers dont la chaude coloration, la note locale et harmonieuse ont agréablement intéressé la Compagnie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 décembre 1916

Présents : MM. Coulon, *président* ; Renaud, Delamare, Jouve, Raphel, Mazauric, Trial, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Roux, de Vallavieille.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. *Fabre* s'excuse de ne pouvoir assister à la séance ; la lecture des *Ballades* de M. *Raymond Fevrier* est renvoyée au mois de janvier.

M. *le président* explique que n'ayant pu assister aux séances de l'Académie qui ont suivi le décès de M. *Henri de Pontmartin*, il ne veut pas tarder davantage à rappeler en quelques mots la mémoire de celui qui fut *membre non résidant* de notre Compagnie. S'il fut plein de modestie, il n'en avait pas moins hérité d'un nom qui avait acquis dans le monde des lettres une grande notoriété ; par ses *Samedis littéraires* notamment, Armand de Pontmartin s'était posé comme l'émule de Sainte-Beuve ; rien n'égalait le charme de ses écrits si ce n'est la confiance qu'il inspirait à ses lecteurs. Son fils Henri, aussi lettré, mais surtout érudit, ancien élève de l'École des Chartes, était venu

fixer sa demeure dans notre département, aux Angles ; c'est de là qu'à diverses reprises il a manifesté sa sympathie à notre Académie qui sut de son côté lui rendre un juste hommage lors de l'inauguration du buste d'Armand de Pontmartin aux Angles, par la voix heureusement inspirée de notre confrère, M. *Jouve*, qu'accompagnait une délégation de la Compagnie.

L'Académie s'associe unanimement aux paroles de son Président.

M. *E. Reinaud* expose que comme toutes les sociétés savantes ou artistiques, l'Académie de Nîmes a été sollicitée d'émettre un vœu en faveur d'un projet destiné à assurer l'insularité du Mont-Saint-Michel.

La suppression des digues, seul moyen de réaliser ce résultat, depuis longtemps promise par les Pouvoirs compétents, est toujours ajournée. Elle paraît encore une fois compromise par un projet nouveau, présenté par le Conseil général des ponts et chaussées, actuellement mis à l'enquête. Ce projet qui ne pourrait donner satisfaction aux partisans de l'insularité que pendant quinze heures par an, tout en laissant l'ensablement continuer son œuvre néfaste, ne comporte qu'un léger abaissement d'une partie de la digue insubmersible et un dérasement progressif et infime de la digue submersible.

L'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, fondée pour défendre la merveille de l'Occident, a répondu en présentant un autre projet qui, tout en tenant compte de la nécessité d'une communication constante avec la côte, peut être réalisé sans nuire au

caractère esthétique de la localité, au moyen d'une très légère passerelle abordant le rocher vers l'ouest, tandis qu'une chaussée guéable permettra l'accès aux voitures, vers l'entrée actuelle du Mont.

Des plans schématiques et des vues d'ensemble permettent de se rendre compte de l'état de la question.

L'Académie, consultée, émet à l'unanimité un vœu en faveur du projet de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel :

« L'Académie de Nîmes convaincue que le seul moyen de garantir l'insularité du Mont-Saint-Michel consiste dans la suppression des digues insubmersible et submersible, et attendu que les communications avec le Mont peuvent être établies par la construction d'une légère passerelle et d'une chaussée guéable qui ne nuiront en aucune façon à son caractère esthétique, ni n'arrêteront le *mouvement nécessaire des marées* ;

« Après avoir pris connaissance des documents qui lui ont été communiqués et délibéré à ce sujet,

« Appuie de tous ses vœux le projet présenté par l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel,

« Projet qui conservera à la Merveille de l'Occident son cadre naturel tout en sauvegardant les intérêts des propriétaires riverains de la baie. »

M. *Raphel* lit le rapport de la Commission du Legs Maumeret.

Ses conclusions sont adoptées, mais deux nouveaux candidats aux bourses étant pré-

sentés au dernier moment et les revenus de l'année du legs n'étant pas épuisés, l'Académie, conformément à son nouveau règlement, nomme pour faire l'enquête sur ces nouveaux candidats MM. *Fabre* et *Jouve* qui transmettront les renseignements obtenus à la Commission du Legs Maumenet, laquelle se réunira quelques jours avant la prochaine séance fixée au 15 janvier 1917.

On passe aux lectures.

M. *Mazauric* entretient la Compagnie d'*Un Plaid tenu en l'an 899 à l'intérieur du Capitole ou Maison Carrée de Nîmes*, et M. *Guérin* lit son *Dialogue chinois ou le fonctionnarisme*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la séance est levée.

	Pages
M. GUÉRIN : <i>Sus li conté de ma gran</i>	57
M. A. ROUX : <i>L'Oiseau</i>	36
M. TUFFIER : <i>Sonnets</i>	36
Mlle M... : <i>Poésies</i>	61

SCIENCES

M. Ch. BONNEFOI : <i>Les Sous-marins</i> .	46
M. ALLARD : Mémoire Rabaud Pommier sur <i>Les Eaux de la Fontaine</i> .	53

RAPPORTS ET NOTICES

COULON : Allocution : Mgr Fuzet....	6
» » M. le chanoine Contestin ..	12
» » M. de Pont- martin.....	62
Ch BONNEFOI : Allocution : M Allard	58
M. Ch. DURAND : Notice sur M. de Laville.....	22
» La Madeleine, de M. l'abbé Béguin	49
M. PEYRON : <i>L'Industrie nimoise</i> , de M Carayon.....	46
M. RAPHEL : <i>Rapport sur le prix Ju- les Salles</i>	61
» <i>Rapport sur le legs Mau- menet</i>	64
M. REINAUD : <i>Le Mont St-Michel</i> ...	63

HOMMAGES

	Pages
M. PALATAN : <i>Larmes héroïques</i>	22
M. DE RAMEL : <i>Les Dépenses obligatoires et la liberté des communes</i>	33
M. GACHE : <i>Devoir patriotique du Lycéen</i>	55
» <i>Les Travaux scolaires</i>	59